

UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

---

# DIES ACADEMICUS

4 JUIN 1921

---

SÉANCE DE DISTRIBUTION  
DES PRIX DE CONCOURS

---

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS



GENÈVE  
IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

---

1921



# RAPPORT DU RECTEUR

## POUR L'ANNÉE 1920-1921

PAR

**M. le prof. Georges FULLIQUET**

---

Mesdames, Messieurs,



EST un très grand honneur pour notre modeste *Dies Academicus* que la présence de M. le Président du Département de l'Instruction Publique, et de M. le Président du Conseil Administratif. Au nom de l'Université qu'il me soit permis de saisir cette occasion de dire à M. Mussard combien nous sommes touchés et reconnaissants de sa sollicitude attentive et éclairée. Nous avons toujours senti que M. Mussard est un ami chaud et fidèle de notre Université et nous savons pouvoir compter sur toute sa bienveillance. Nous tenons à lui exprimer notre vœu qu'il puisse porter sans trop de peine le fardeau écrasant que son patriotisme l'a poussé à accepter et l'espérance qu'il conserve de ses relations avec l'Université, qui n'est pas sans lui causer beaucoup de souci et lui réserver des surprises bien déconcertantes, un aussi

agréable souvenir que celui que l'Université lui garde. Nos relations avec la Ville de Genève sont moins fréquentes et moins étroites. Mais il nous est doux de nous représenter que la Ville ne se désintéresse nullement de l'Université qui lui est très attachée et qui ne pourrait prospérer et se développer si la cité lui infligeait une atmosphère de défiance ou même d'indifférence. L'appui dont une Haute Ecole a besoin ne fait pas défaut à Genève et la présence de magistrats, aimés et estimés, à notre réunion sans grand éclat et sans grand attrait, en est une manifestation et une promesse ; aussi sommes-nous pressés de leur dire notre simple et cordial merci.

Le semestre d'hiver débutait à peine lorsque se réunit à Genève la première Assemblée de la Société des Nations. Cet heureux événement nous valut tout d'abord un jour de congé, le 15 novembre, et un exposé magistral de ce qu'est la Société des Nations, fait par M. le professeur Borel pour la réception des nouveaux étudiants. Il nous sembla même que quelques membres de l'auguste Assemblée, attirés en notre Aula par l'annonce de cette conférence, lui donnaient leur pleine approbation. Dès le début, nos étudiants sentirent ainsi la gravité de l'heure et purent mêler de vastes espérances mondiales aux premiers balbutiements de leur carrière scientifique. M. le professeur Halecki, de l'Université de Varsovie, nous a fait profiter de son séjour à Genève, en nous offrant des cours sur l'histoire des grands Etats de l'Europe orientale. L'Université n'a pas cru devoir se désintéresser de la présence d'un grand nombre d'universitaires, arrachés momentanément à leurs travaux érudits, pour consacrer la fin de l'année 1920 aux intérêts de leurs patries et au soin du rapprochement souhaité entre les hommes de bonne volonté. Parmi les réceptions organisées en faveur des membres de l'Assemblée, nous osons penser que la mo-

deste réunion que nous avons offerte aux universitaires au Palais Eynard ne leur a pas présenté le moins d'intérêt et le moins d'agrément. Nous voulions rappeler à nos hôtes de quelques jours que l'Université compte à Genève comme une des manifestations de la vie nationale et qu'en même temps elle présente un caractère vraiment international. Ici c'est le peuple de Genève qui, pleinement conscient de ses responsabilités et des charges qu'elles entraînent pour lui, tient à offrir aux étudiants du monde entier, libéralement et généreusement les ressources scientifiques dont il dispose. L'Université de Genève a déjà travaillé et contribuera encore dans l'avenir à la réalisation des hautes ambitions que la Société des Nations se propose de comprendre et d'exaucer. Aussi elle avait bien le droit et le devoir de manifester joyeusement toute sa sympathie aux hommes dévoués et compétents qui, répondant aux appels de leurs gouvernements et de l'humanité, s'étaient volontairement exilés en cette oasis de paix et de rapprochement cordial qu'est notre Suisse. Au nombre et à la tête des hommes éminents que nous avons eu le bonheur de recevoir, ne faut-il pas rappeler spécialement le souvenir de M. Hymans, qui, en une improvisation brillante où se mariaient l'élévation de la pensée et l'élégance de l'expression, a bien voulu dire aux professeurs et aux étudiants de Genève ce que notre situation spéciale exige de nous. Ce n'est pas seulement pour nous, c'est pour le monde entier que l'aimable M. Hymans retient le souvenir reconnaissant qui s'attache à cette première Assemblée de la Société des Nations, déjà si pleine de réalisations heureuses.

Mais ce qui nous intéresse davantage ce sont nos destinées universitaires en l'année écoulée. Signalons pour la Faculté des sciences le succès très mérité des cours spéciaux donnés par plusieurs de ses professeurs sur la

Philosophie des sciences. C'est, nous semble-t-il, un bon commencement, mais il faut que cette tentative soit reprise et qu'elle offre aux étudiants de toutes les Facultés l'occasion de se rencontrer à l'examen des mêmes questions et de s'initier tous aux problèmes si importants que les sciences proposent à l'attention du philosophe. L'Université est reconnaissante aux professeurs de Sciences qui se sont imposé un travail supplémentaire pour doter leur Faculté de cet enseignement d'un si haut intérêt.

Un de nos collègues les plus distingués et les plus aimés, M. Charles Cailler, a dû en raison de son état de santé se faire remplacer au semestre d'hiver par MM. Fehr et Tiercy, au semestre d'été par MM. Mirimanoff et Tiercy. Nous nous réjouissons d'espérer que ce congé prolongé suffira pour permettre à M. Cailler de reprendre sa place parmi les professeurs de mathématiques et d'apporter à nos étudiants, avec l'enseignement solide et profond qu'il sait si bien donner, la bonne direction que lui inspirent et sa haute compétence et l'extrême délicatesse de sa sollicitude pour ses élèves. Dans sa retraite momentanée il a été accompagné de toute notre gratitude pour les grands services qu'il a déjà rendus à notre Université et de tous nos vœux un peu intéressés puisque nous attendons de sa santé rétablie des services nouveaux qui ne seront pas moins appréciés.

Un congé a été accordé à M. Duparc pour un voyage en Amérique. M. Duparc a été remplacé par MM. Wenger et Sabot.

Trois professeurs ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Henri Fehr, Charles-Eugène Guye et Eugène Pittard.

En juillet 1920, le Gouvernement français a décerné à M. Henri Fehr la médaille de bronze de la Reconnaissance française.

M. Raoul Gautier, membre du Comité international des Poids et Mesures depuis 1901, a été, dans la session d'octobre 1920 de ce Comité, à Paris, appelé par ses collègues à la présidence pour préparer la Conférence générale des Poids et Mesures qui siégera à Paris l'automne prochain et à laquelle il a été délégué par le Conseil fédéral comme second représentant de la Suisse avec M. le Ministre de Suisse à Paris.

M. Raoul Gautier a été réélu par le Conseil fédéral, président de la Commission suisse de Météorologie dans sa séance du 17 mai. Dans cette même séance, M. Léon-W. Collet a été élu membre de cette Commission.

M. Amé Pictet a été nommé membre d'honneur de la Société chimique de France.

M. Louis Duparc, après la publication d'un magistral ouvrage sur le platine, a été nommé membre correspondant de la Société géologique de Londres, honneur très rare et très envié.

M. Eugène Pittard a été nommé en août 1920, chevalier de l'ordre de la Reine Marie (Roumanie); en septembre 1920, chevalier de la Légion d'honneur; membre honoraire de la Société dauphinoise d'Anthropologie et d'Ethnologie; rapporteur à la Réunion internationale à Paris, pour la fondation d'un Institut international d'Anthropologie. Il a reçu la médaille d'or de la Société de Géographie de Paris (Prix Gallois).

M. Claparède a été invité par le Gouvernement de la province de Barcelone à faire des conférences au cours de vacances à l'Université professionnelle de Barcelone et à l'Institut d'éducation professionnelle de la même ville. M. Claparède a été nommé avec M. Flournoy, alors très malade, membre correspondant de l'Institut d'anthropologie de Rome.

Notre ancien collègue et professeur honoraire, M. Sarasin, a été nommé colonel divisionnaire.

Signalons pour la Faculté des Lettres la question brûlante de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, dont la réputation scientifique est maintenant incontestable, mais dont la situation financière reste précaire. Il ne semble pas qu'on soit parvenu encore, en dépit des nombreux rapports et des séances de commission et de Faculté, à mettre sur pied un arrangement qui puisse convenir à l'Etat et à l'Institut. Nous souhaitons que l'Institut conserve son entière indépendance et que toutefois le concours de l'Etat le délivre du souci d'argent, si désastreux pour les entreprises scientifiques et littéraires.

La Faculté des Lettres a célébré joyeusement et solennellement les trente années de professorat de M. Bernard Bouvier. Un beau volume des Mélanges Bouvier atteste la haute valeur et la capacité des nombreux auteurs qui regardent eux-mêmes leur talent comme inspiré et préparé par l'activité professorale de M. Bouvier. Les nombreux messages venus de Suisse et de France ont permis de constater quel rayonnement d'influence émane de la personnalité si attrayante et si impressionnante de M. Bernard Bouvier. La soirée qui lui a été consacrée restera, nous l'espérons, un bon souvenir pour sa famille, et pour la Faculté des Lettres un sujet de légitime fierté. Si M. Bouvier a demandé d'être mis en congé pendant le semestre d'été, c'est pour pouvoir se consacrer entièrement à la préparation de la 3<sup>e</sup> édition des *Pensées d'Amiel* ! par conséquent pour rendre à la Faculté des Lettres et à la réputation d'un de ses grands professeurs un service de plus. M. Bouvier s'est chargé de pourvoir lui-même à son remplacement par MM. Charly Clerc et Alexis François et enfin par M. Albert Thibaudet qui va commencer son enseignement sur Flaubert lundi 6 juin. M. le profes-

seur Seitz, en raison de ses fonctions de directeur du Collège a dû demander un remplacement partiel qui a été confié à M. W. Deonna et à M. Léopold Gautier.

M. le professeur Alexis François a reçu les décorations suivantes : chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique et commandeur de l'ordre de St-Sava, de Serbie.

Notre Faculté des Sciences économiques et sociales est malheureusement menacée par le trop grand succès personnel d'un certain nombre de ses professeurs. Nous nous réjouissons des services que nos collègues peuvent rendre en dehors de l'Université, mais nous regrettons en même temps que leur influence ne puisse plus s'exercer entièrement sur nos étudiants.

M. Edgar Milhaud est chargé par le Bureau international du Travail, de l'Enquête sur la production, ce qui entraîne de nombreux et lointains voyages. M. William-E. Rappard, pour pouvoir se vouer à la direction de la Section des mandats au Secrétariat de la Société des Nations, a dû demander un congé partiel et se faire remplacer par M. Antony Babel.

M. le professeur Wuarin, après 35 années d'enseignement est atteint par la limite d'âge et a donné sa démission. La Faculté a voulu lui témoigner son attachement et sa reconnaissance en une fête intime où nous avons pu entendre de la bouche de Confédérés compétents en quelle estime M. Wuarin est tenu partout en Suisse et constater, par la présence de nombreux étudiants, quel respect et quelle affection entourent notre collègue de la part de notre jeunesse studieuse. A l'occasion de la prochaine retraite de M. Wuarin, la Faculté des Sciences économiques et sociales nous a fait clairement comprendre quel travail ce professeur a dû fournir puisque pour le remplacer il est nécessaire de diviser sa chaire en trois. Le Département et l'Etat n'ont pas fait connaître leurs

intentions devant cette proposition peut-être inattendue, mais nous comprenons, du moins, que l'enseignement de M. Wuarin demandait beaucoup plus que les forces d'un seul homme et nous en gardons une plus vive reconnaissance à celui qui a porté si longtemps sans se plaindre un fardeau vraiment écrasant.

En ce qui concerne la Faculté de Droit, M. Paul Moriaud a été chargé par les gouvernements de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Bulgarie, de présider les Tribunaux arbitraux mixtes germano-belge, austro-belge et bulgare-belge, institués en vertu des traités de Versailles, de Saint-Germain et de Neuilly; il en a établi le siège à Paris.

M. Eugène Borel a été appelé par l'Angleterre et le Japon, d'une part, et l'Allemagne, d'autre part, à présider, à Londres, les Tribunaux arbitraux mixtes anglo-allemand et japono-allemand (traité de Versailles).

A M. Paul Logoz a été confiée la présidence des Tribunaux arbitraux mixtes établis entre la Serbie, et l'Allemagne et l'Autriche (traités de Versailles et de Saint-Germain).

En conséquence, M. Borel a dû être remplacé au semestre d'été par M. Piller, professeur à la Faculté de Fribourg, pour le droit public général; il a fait cependant son cours de droit international. M. Paul Moriaud a pu donner tout son enseignement (cours, séminaire et conférences). Les tribunaux présidés par M. Logoz n'ont point encore fonctionné et ne siégeront selon toute probabilité que pendant les vacances universitaires. Nous regrettons que ces nouvelles fonctions privent, du moins momentanément, nos étudiants de l'enseignement et de la présence de leurs professeurs aimés et appréciés. Il ne faut toutefois pas laisser s'accréditer la légende que les étudiants sont abandonnés et que les cours ne sont pas donnés.

La Faculté s'est imposé beaucoup de peine pour organiser les enseignements qui lui incombent dans des conditions aussi défavorables et elle n'a rien laissé en souffrance. Nous demandons aux étudiants de faire aussi leurs efforts pour que leur travail et leur préparation se poursuivent régulièrement. Professeurs et étudiants d'une même Faculté sont liés par une étroite solidarité et doivent s'entendre pour que le bon renom des études ne subisse aucune atteinte imméritée.

M. Borgeaud a obtenu un congé partiel pour pouvoir travailler à son histoire de l'Université et est remplacé par M. Paul Martin.

Ce n'est pas la Faculté de Théologie qui est menacée de semblables difficultés; elle se réjouit de la présence de tous ses professeurs. Un d'entre eux, M. Breitenstein, malade pendant presque tout le semestre d'hiver, a dû être remplacé par M. Choisy. Mais c'est du côté du nombre des étudiants qu'est pour elle l'inquiétude. Maintenant que la France possède trois facultés de théologie protestante, il est infiniment probable que les étudiants français, qui, autrefois nombreux, apportaient dans notre Université leur entrain méridional et leur exubérance juvénile, oublieront le chemin de la vieille faculté calvinienne. Nous ne pouvons espérer pour le moment la continuation de nos relations avec les facultés hongroises. Mais nous avons le plaisir de compter chaque semestre des étudiants confédérés.

La Faculté de Médecine a enrichi ses enseignements par une chaire extraordinaire d'histologie et d'embryologie systématique. Le bruit court qu'une nouvelle Morgue judiciaire a été mise à la disposition du professeur de médecine légale. Nous avons pu constater quelles belles installations constitue la nouvelle Clinique ophtalmologique qui a été inaugurée brillamment en

présence de MM. les Conseillers d'Etat Mussard et Gavard.

M. Kummer, en congé jusqu'à la fin du semestre d'été, est momentanément remplacé par M. Raoul Dunant.

Quelques chiffres permettront de constater que notre Université conserve son pouvoir d'attraction sur la jeunesse studieuse.

### STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS ET AUDITEURS

*Semestre d'hiver 1920-21 :*

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences . . . . .	206	72	278
Lettres . . . . .	88	188	276
Sciences économiques et sociales.	135	38	173
Droit . . . . .	98	16	114
Théologie . . . . .	12	79	91
Médecine. . . . .	373	11	384
Total . . . . .	912	404	1316

*Semestre d'été 1921 :*

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences . . . . .	197	32	229
Lettres . . . . .	73	114	187
Sciences économiques et sociales.	109	16	125
Droit . . . . .	100	12	112
Théologie . . . . .	11	54	65
Médecine. . . . .	336	2	338
Total . . . . .	826	230	1056

Les chiffres que nous inscrivons ici montreront que les études ne sont pas sans fruit pour nos jeunes travailleurs.

### GRADES CONFÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1920-1921.

FACULTÉS	Baccalauréat.	Licence.	Diplôme d'Ingénieur-Chimiste.	Diplôme de Pharmacien.	Doctorat.	TOTAL
Sciences. . . . .	—	11	9	3	16	39
Lettres . . . . .	10	3	—	—	1	14
Sciences écon. et sociales	—	17	—	—	1	18
Droit . . . . .	—	19	—	—	5	24
Théologie. . . . .	3	—	—	—	—	3
Médecine . . . . .	12	—	—	—	58	70
Inst. dentaire. . . . .	—	6	—	—	5	11
Total . . . . .	25	56	9	3	86	179

L'Université a reçu les dons suivants :

Un médaillon du Dr Revilliod a été offert par la famille.

Un portrait du professeur Rod a été offert par M. Raisin.

Dix ouvrages nous ont été gracieusement fournis par la Dotation Carnegie.

Nous exprimons aux généreux donateurs notre reconnaissance.

Pendant les vacances de Pâques, nos locaux universitaires, abandonnés momentanément par étudiants et professeurs, ont été mis à la disposition du Comité international de la Croix-Rouge pour la réunion d'un Congrès international, et ce que le monde compte d'hommes distingués, représentatifs et dévoués a fourni pour quelques jours un public tout nouveau, mais nullement dépaysé, pour peupler nos bâtiments universitaires. Nous cherchons encore, sans y parvenir, à déterminer à qui vraiment un service a été rendu ainsi et si l'avantage n'est pas encore plus grand

pour l'Université que pour les hôtes momentanés qu'elle a été heureuse et fière d'accueillir.

Pour toutes nos Facultés les locaux sont devenus insuffisants. C'est spécialement pour la Faculté des Sciences que nous attendons des instituts vraiment bien aménagés et bien situés et pour la Faculté des Lettres que nous souhaitons, à proximité immédiate de la Bibliothèque, des salles de conférences et de travaux pour les étudiants. En attendant que l'Etat ait pu nous fournir quelque chose d'équivalent au Musée, qu'une convention conclue avec la Ville nous avait fait espérer, le Département a mis à notre disposition un premier appartement dans la maison du Calabri. Nous espérons que l'utilisation complète de ces locaux nous amènera à présenter de nouvelles réclamations. Nous signalons le fait que la nouvelle Faculté des Sciences économiques et sociales n'a pas encore été pourvue des locaux suffisants pour ses enseignements et ses travaux.

La crise de chômage qui atteint une si forte proportion de notre population n'a pas laissé indifférents les travailleurs intellectuels, non menacés de chômage, que sont les professeurs de l'Université, assurés de toucher leur traitement, alors que tant de familles ouvrières sont inquiètes pour leur pain quotidien. Le beau mouvement de solidarité qui a entraîné les non-chômeurs à s'imposer en faveur des familles de chômeurs un prélèvement volontaire sur leurs ressources — la valeur d'une journée de travail — a été librement accepté par les professeurs universitaires qui par là protestent qu'ils sont aussi des ouvriers et que rien de ce qui touche le monde ouvrier ne leur est étranger.

En ce qui concerne nos étudiants, la première innovation que nous devons relever, parce qu'elle vous a déjà frappés aujourd'hui, c'est la reconstitution d'un orchestre universitaire. Nous félicitons les étudiants qui ont eu

la hardiesse de prendre cette initiative et qui ont réussi à grouper leurs camarades en nombre suffisant comme vous avez pu vous en rendre compte. Nous remercions M. Hay qui a offert à notre Société de l'orchestre les services très appréciés de sa direction entendue. Nous sommes très heureux de pouvoir applaudir à cette réussite et nous souhaitons longue vie ininterrompue à notre jeune orchestre universitaire. Il a eu le courage d'affronter un vrai public en un concert dont on a signalé dans la presse la valeur. Il donne à notre *Dies* un agrément que nous apprécions très grandement. Un seul point noir est la question financière. Pour pouvoir subvenir à ses dépenses, notre orchestre compte sur le concours de nombreux membres passifs, qui ne s'engagent qu'à une modeste cotisation semestrielle. Cette occasion se présente de vous recommander de vous inscrire comme membres passifs et nous ne la laissons pas échapper.

Cette année également l'Association des anciens étudiants de notre Université s'est définitivement constituée. Si l'initiative remonte à MM. Bouvier et Chodat, tout le travail de préparation a été habilement dirigé par mon prédécesseur M. Gautier et c'est lui qui parvient enfin à la réalisation d'un beau projet, d'une agréable espérance. Désormais, l'Association existe avec un nombre respectable de membres, décidée à s'intéresser à toutes les difficultés spéciales qui peuvent menacer nos étudiants en cours d'études. Nous avons fait appel au dévouement de M. Gaston de Morsier pour présider le comité de cette Association et nous avons trouvé chez lui toute la bonne disposition à s'occuper de cette œuvre débutante, appelée aux plus beaux développements. C'est donc au comité que dirige M. Gaston de Morsier qu'il appartient désormais de resserrer les liens entre anciens étudiants et l'Alma Mater, entre anciens et nouveaux étudiants. Nous

n'oublions pas dans notre reconnaissance que M. Eugène Richard est président honoraire de cette nouvelle Association.

La Caisse assurance-maladie a fonctionné une première année sans difficulté, rendant d'inappréciables services à de nombreux étudiants et si bien administrée que nous pouvons sans inquiétude envisager les menaces de l'avenir. Nous en sommes même à nous étonner que les étudiants de notre Université aient pu si longtemps se passer d'une aussi utile institution où se réalise déjà en partie la solidarité qui doit exister entre étudiants valides et étudiants malades. A ce sujet et comme une manifestation nouvelle de cette solidarité nous devons signaler le projet d'un Sanatorium universitaire, dû à l'initiative généreuse et courageuse du D<sup>r</sup> Vauthier, que s'efforcent de réaliser les trois Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. La Commission genevoise, composée de MM. Chodat, Werner, Mayor et Cristiani, et du Recteur avec comme suppléants MM. Roch et Malche et comme principal organisateur financier M. Lucien Cellérier, a eu de nombreuses séances pour élaborer un plan réalisable. Dans les réunions de la grande Commission interuniversitaire, le travail est un peu plus lent. Mais un Comité d'action, présidé par M. Rossier, se charge de démarches nombreuses et M. Cellérier ne cesse de mettre à la disposition de notre œuvre ses nombreux voyages et ses innombrables relations. Nous avons trouvé auprès de nos étudiants le plus généreux enthousiasme. C'est des étudiants eux-mêmes qu'est venue la proposition d'imposer semestriellement une taxe de 5 francs pour le sanatorium. Le Sénat genevois a sanctionné de son approbation le mouvement de solidarité de nos étudiant en donnant au nouveau projet la forme suivante : taxe semestrielle de 5 francs obligatoire pour tout étudiant des

pays qui se rattachent à la Ligue des Croix-Rouges, facultative pour les autres. Nous voyons un grand avantage, à ce que professeurs et étudiants travaillent ainsi en commun à la réalisation d'un beau but philanthropique, nous sommes heureux de pouvoir préparer le Sanatorium en étroite communion avec les Universités de Lausanne et de Neuchâtel et nous gardons une vive reconnaissance à M. le D<sup>r</sup> Vauthier qui a su enthousiasmer, partout où il en a parlé, jeunes et vieux, pour cette œuvre excellente du Sanatorium universitaire.

Nos étudiants ont organisé cette année comme précédemment une série admirable de conférences universitaires. Nous les félicitons de la confiance qu'ils manifestent à l'égard du public genevois, capable de s'intéresser à ces questions graves traitées scientifiquement par des universitaires connus, et nous constatons avec plaisir que le public répond bien à cette invitation. Nous les félicitons encore davantage du pouvoir incontestable d'attraction dont ils usent envers des universitaires déjà si occupés et déjà illustres. Nous croyons que c'est un enrichissement et un profit pour tous ceux qui peuvent entrer en relation avec ces étrangers qui nous donnent généreusement de leur temps et de leur savoir. Et nous sommes bien heureux de devoir ces avantages et ces agréments à l'initiative hardie de nos étudiants, auxquels nous témoignons bien volontiers notre gratitude à ce sujet.

Le temps qui passe ne nous épargne pas complètement. Nous avons chaque année la douleur de constater quelques départs qui nous affligent toujours. Aujourd'hui nous avons à déplorer la mort de M. Flournoy, le psychologue connu du monde entier, à la fois savant et philosophe, dont l'immense travail avait prématurément usé les forces, en même temps que les épreuves inconsolables, et que nous avons deux fois perdu, par la maladie incurable, puis par

une mort qui a été une délivrance, et celle de M. Jules Nicole, l'helléniste si distingué, qui a jeté par ses travaux un éclat spécial sur notre Faculté des Lettres, et que nous avons également deux fois perdu, par la maladie mystérieuse et par une mort, qui est celle d'un sage et d'un croyant. La nouvelle de la double perte que nous avons ainsi subie nous a attiré des témoignages de sympathie vraiment émouvants. L'Université s'est associée au deuil de la population genevoise tout entière à l'occasion de la mort de M. Henri Fazy, qui nous touchait également, puisque le défunt avait appartenu à notre corps professoral. La Science a perdu en M. Max van Berchem un de ses représentants les plus autorisés et l'Université tient à joindre l'expression de sa profonde sympathie aux regrets unanimes que ce départ a provoqués. Mais nous avons été frappés tout spécialement par la perte du professeur Alfred Gautier. Nous nous flattions de l'espérance de conserver encore longtemps ce Genevois authentique, si bien doué, si fin, si délicat, ce savant, ce penseur, cet orateur, un de ceux qui parlaient le mieux notre belle langue française, lui qui ne parlait d'ailleurs que pour exprimer une pensée solide, et si rapidement, malgré les soins éclairés de la médecine et la sollicitude dévouée de l'affection familiale, il nous a été retiré. Nous nous souviendrons longtemps de ce jour de Noël où nous l'avons accompagné à sa dernière demeure terrestre, en ce petit cimetière campagnard, si convenable à sa parfaite dignité et à sa constante modestie. Pour ses collègues et pour ses étudiants nous comprenons que sa mort soit un malheur inattendu et irréparable. Un de nos privat-docents, qui n'avait encore pu commencer son enseignement, M. Georgiadès, est mort, emportant avec lui une espérance de notre Faculté de Droit. L'Université s'est associée à la douleur de nos étudiants, affligés de la disparition

tragique de leur camarade Roger Mercier, si hautement apprécié, si unanimement aimé de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Nous avons reçu cette année plusieurs démissions qui nous privent de collègues appréciés. C'est d'abord celle de M. Baumgartner, qui nous a quittés pour accepter une chaire de droit à Cologne, puis celles de MM. D'Espine, Wuarin et George Fazy, atteints par la limite d'âge. Nous ne nous séparerons pas de ces collègues sans les remercier pour les peines et le temps qu'ils ont consacrés à notre Université, et sans leur souhaiter ce repos bien mérité qui sera pour eux une autre espèce de travail, avec la conscience d'avoir donné le meilleur d'eux-mêmes à cette jeunesse universitaire, si digne de pareils dévouements et si reconnaissante pour de pareils sacrifices. Des nominations sont venues combler les vides de nos rangs professoraux. A M. Edouard Naville a succédé M. Waldemar Deonna dont l'enseignement est très apprécié et le bagage scientifique presque surprenant. Une chaire nouvelle de Géologie du pétrole a été créée pour M. Max Reinhard, un des rares spécialistes en cette question si importante, spécialement dans les conditions actuelles. M. Logoz a été appelé d'abord à occuper la chaire de Droit commercial et nous nous sommes réjouis de nous attacher ainsi un homme qui suscite de si belles espérances. Puis à la mort de M. Gautier, M. Logoz a été désigné par la Faculté pour lui succéder, en sorte que M. Logoz a quitté la chaire où il s'installait à peine pour accepter de préparer un nouveau cours. Nous avons la certitude que notre Faculté de Droit est bien enrichie par la présence et l'enseignement si vivant de M. Logoz. Pour le remplacer à la chaire de Droit commercial nous avons la bonne fortune de pouvoir nous agréger M. Pierre Tuor, qui représentera chez nous le canton des Grisons dont il est

originaire et l'Université de Fribourg, dont il a été recteur. Des remplaçants sont venus en aide cette année à notre Faculté de Droit et nous leur exprimons toute notre gratitude. Ce sont MM. Robert Fazy, l'érudit, le juriste distingué, l'orateur toujours attrayant dont nos étudiants ont beaucoup goûté la finesse de pensée, l'étendue et la solidité de documentation, et l'élégance de l'expression, M. Tell Perrin, qui nous vient de Neuchâtel, M. Piller, qui nous vient de Fribourg. C'est vraiment de tout notre cœur que nous voulons faire entendre à ces bonnes volontés dépensées à notre avantage, combien nous sommes et satisfaits et reconnaissants.

Nous avons eu la joie de pouvoir accorder des Doctorats honoris causa en Droit à M. Félix Calonder, ancien Président de la Confédération, en Sociologie à M. Max Huber, professeur de Droit à Zurich et aujourd'hui même à M. Renward Brandstetter. Et nous pouvons bien croire que c'est en réponse à ces décisions que l'Université de Zurich a décerné à notre concitoyen M. Gustave Ador le grade de Docteur en Droit honoris causa.

La conférence des Recteurs s'est réunie à Fribourg sous la présidence de Lausanne. Elle a été consacrée presque exclusivement à l'examen de la question de l'impression des thèses. Un office d'informations universitaires a été créé par l'Association nationale des universitaires suisses. Il est placé à Berne. A l'Université internationale qui fait ses débuts à Bruxelles nous avons été très bien représentés par M. Edgar Milhaud. Un Institut international d'Anthropologie s'est fondé à Paris. M. Pittard a pris une part importante à cette organisation.

Au centenaire de l'Ecole des Chartes nous avons été représentés par M. Paul Oltramare, au centenaire de l'Université de Virginie par notre ministre à Washington, M. Marc Peter.

Au banquet annuel des Anciens élèves de l'Ecole de Commerce le Recteur a représenté l'Université. Une lettre a été écrite à l'Université de Czernowitz en réponse à son invitation. Une lettre a été expédiée aux Universités de Minnesota et de Yale, qui installaient de nouveaux présidents.

Nous avons accueilli de notre mieux M. Wilmotte, professeur belge, chargé par le Ministre des Arts et Sciences M. Destrée, d'organiser des relations entre Universités de Belgique et Universités de la Suisse Romande. Nous sommes tout à fait décidés à ne pas nous enfermer en un isolement qui ne nous serait nullement profitable et nous cherchons toutes les occasions de faciliter à nos étudiants les études qu'ils voudraient pouvoir poursuivre à l'étranger. Vous avez tous gardé le souvenir des brillantes conférences interuniversitaires que mon prédécesseur M. le recteur Gautier avait si habilement préparées et si bien présidées. Nous avons la plus ferme confiance que de ces pourparlers résulteront de nouvelles facilités pour les études combinées en France et en Suisse. Nous nous réjouissons d'avoir ainsi bien servi la cause suisse, en rapprochant les Universités de la Suisse allemande des Universités françaises. Voici maintenant sur l'initiative de Bâle des réunions projetées pour cet été avec des professeurs anglais. Et grâce à la visite de M. Wilmotte nous sommes assurés du bon accueil réservé en Belgique à nos professeurs et à nos étudiants, à condition que nous soyons bien résolus à recevoir de notre mieux professeurs et étudiants belges. Nous gardons de la visite de M. Wilmotte le souvenir le plus doux.

Dans cette humanité meilleure de demain dont la lente préparation cause à notre monde moderne des souffrances si prolongées, nous ne nous faisons pas l'illusion que les universitaires recevront une place d'honneur. Par un juste

retour des choses d'ici-bas, c'est aux ouvriers manuels qu'iront présentement toute l'estime et toutes les faveurs. Si nous sommes dès longtemps habitués à penser que l'étude désintéressée de la science n'est pas le plus court chemin pour parvenir à la fortune, il faut maintenant avec une certaine mélancolie ajouter que cette étude désintéressée ne nous attirera pas la considération publique. Et c'est tant mieux. Au moins nous n'attirerons plus les services hypocrites de ceux qui font du travail intellectuel un moyen pour réussir. La science est jalouse. Elle veut être aimée et courtisée pour elle-même. Elle dédaigne les hommages intéressés de ceux qui lui demandent de leur faire une position enviable et de leur donner du crédit. Il faut faire de la science son but. Et cependant au-delà de la science il y a l'humanité. Aucun de nous n'est seul quand il se penche sur la page blanche pour lui confier ses pensées, ses découvertes ou son secret, quand il manie au laboratoire ses instruments toujours délicats, quand il porte la main sur les animaux ou les plantes, sujet de ses investigations. Il a autour de lui les anciens, les grands prédécesseurs, les fondateurs de la science acquise, qui par leurs efforts, leurs peines, leurs sacrifices et leurs souffrances ont fait notre travail actuel si facile. Il a autour de lui ceux de demain, les successeurs, qui ont droit d'attendre que l'héritage précieux dont nous bénéficions soit transmis intact par nos soins et soit développé et agrandi par nos efforts. Et c'est pourquoi nous pensons que demain comme aujourd'hui les modestes et infatigables travailleurs de l'esprit ne déméritent pas de la patrie et de l'humanité, mais fidèlement contribuent au progrès et au bonheur de tous.